

Trésorier du CSE



Présentiel de 1j soit 7h



Trésorier du CSE



Interentreprise : 548€ HT soit 594,58€ TTC incluant la prestation hôtelière (salle, pauses, déjeuners)
Intraentreprise : 1490€ HT soit 1616,50€ TTC pour un groupe de 12 apprenants maximum



Un expert en CSE, CSSCT



PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Pédagogie interactive, dynamique et participative : alternance d'apports théoriques avec majoritairement des cas pratiques en sous-groupes, vidéos, quizz et tests pour consolider et conforter les apports.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis à l'issue de chaque journée de formation.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Présentiel : Formation dans nos locaux partenaires. Salles de formation équipées de paper board, wifi, et accessibles en transports (métro, tram, voiture, bus...). Votre convocation comportera un plan d'accès.

Mise à disposition sur notre site internet www.cadriformat.fr des sessions de formations. Réponse à une demande en moins de 48h.

Entrée en formation selon calendrier prévisionnel 2026.

ACCESSIBILITÉ

Nos prestataires hôteliers permettent l'accès aux P.M.R. Contacter le référent handicap yann.guillaume@cadriformat.fr pour toute question relative à l'accessibilité universelle de nos formations aux personnes en situation de handicap.



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser le fonctionnement du comité social et économique
- S'approprier les différents rôles du trésorier .
- Connaître les droits et devoirs liés à la mission



PROGRAMME

GÉNÉRALITÉ

- La mise en place du bureau du CSE
- Le rôle du président, du secrétaire et du trésorier
- Les règles de fonctionnement du règlement intérieur du CSE

PRINCIPES CONCERNANT LES ŒUVRES SOCIALES

- Les différentes ressources possibles
- Les principaux postes de dépenses prévus par le Code du Travail Les assujettissements et exonérations de l'URSSAF
- La tenue de comptes bancaires

LA GESTION DES OPÉRATIONS COURANTES

- L'origine des opérations : le vote du comité
- Les outils de gestion : cahiers, tableaux et logiciels
- La réalisation des opérations d'encaissement et de décaissement L'utilisation du plan comptable (en fonction du budget) L'archivage des opérations et informations

LES RELATIONS AVEC L'URSSAF

- Les règles d'assujettissement et d'exonération Le fonctionnement du paiement des cotisations

LA TENUE ET LA PRÉSENTATION DES COMPTES

- Les informations à transmettre aux membres du comité Les informations à transmettre aux salariés
- La fréquence de présentation des comptes
- Les méthodes d'établissement de comptes lisibles

